

Entreprise

Gestion des risques professionnels



EFAAT

Analyser les accidents du travail

Contexte : La méthode de l'arbre des causes est d'une efficacité redoutable pour conduire une véritable « enquête » sur l'origine d'un accident du travail.

En effet, cette méthode a pour objectif de rechercher de façon chronologique, complète et structurée les facteurs ayant conduit à un accident du travail, quelque'il soit, pour en comprendre parfaitement le scénario. L'application de cette méthode de façon rigoureuse, pour chaque accident, permet également d'acquérir des réflexes de prévention pour éviter la survenue d'un autre accident de travail.



Les objectifs

Objectif principal :

Etre capable d'analyser et de mettre en œuvre les actions de prévention face aux accidents du travail

Objectifs opérationnels :

- Définir les accidents du travail, accidents du trajet et presque accidents
- Analyser un incident ou un accident du travail pour en définir les sources de dysfonctionnement
- Réaliser des comptes-rendus d'accidents exploitables
- Comprendre et maîtriser la méthode de l'arbre des causes
- Savoir évaluer et choisir des actions correctives de prévention
- Rendre les participants autonomes dans la réalisation d'une analyse critique des accidents de travail
- Faire progresser et dynamiser la culture sécurité de l'entreprise



Pour qui ?

Public :

Industriel de tout secteur.

Prérequis :

Aucun prérequis



Le contenu

Contenu :

- Enjeux de la sécurité pour l'entreprise, pour le responsable, pour le salarié
- Coûts directs et indirects et le taux de cotisation liés à la non sécurité
- Définition d'un Accident du Travail et d'une Maladie Professionnelle
- Définitions et conséquences de l'accident du travail
- Identifier une situation à risque
- Facteurs potentiels d'accidents
- Sources et causes de dysfonctionnements dans la situation de travail et l'organisation de l'entreprise
- TP Vidéo INRS
- Méthode d'analyse des risques à posteriori :
 - de la collecte des informations à l'arbre des causes
 - Mise en situation et étude de cas
- Proposition d'actions préventives et correctives, les 9 principes généraux de prévention
- Choix et mise en place des actions correctives et préventives :
 - Suppression du risque
 - EPC (Equipements de Protection Collective)
 - EPI (Equipements de Protection Individuelle)
 - Information et formation
 - Suivi et évaluation des actions correctives et préventives



Les méthodes

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques suivis de discussions
- Travaux pratiques, mise en situation, étude de cas
- Échanges d'expériences professionnelles

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Évaluation des acquis du stagiaire
- Évaluation de la satisfaction à chaud/à froid
- Validation par une attestation de formation

Intervenant :

Consultants formateurs expérimentés et habilités
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) par la DREETS

Mention Inter/Intra :



Durée : 1 jour (7h)

Dates & lieux : nous consulter

Tarif Inter : Non dispensé en Inter

Tarif Intra : nous consulter



Bon à savoir

« À la carte » : construisez votre parcours « gestion des risques professionnels »

EFAAT



Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour répondre à toute demande spécifique liée à un handicap. Nous vous invitons à nous contacter directement pour étudier ensemble les adaptations nécessaires afin que vous puissiez suivre cette formation.

Pour plus d'informations :

EHA-formation@ftfr.eurofins.com – 09 69 37 01 02

<https://www.eurofins.fr/formation-en-hygiene-alimentaire/>